

Réf: Dossier 323447

Avis de constitution

SOCIETE « LES PARVIS DE JORAM »

Siège Abidjan – Bingerville – Akwe Djemin, Non loin
de Eckolab, Lot 129, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES PARVIS DE JORAM »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- L'exploitation d'une crèche, d'une garderie et d'une maternelle
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan – Bingerville – Akwe Djemin, Non loin de Eckolab, Lot 129, Ilot 12

Dirigeant(s) Mme KOUAO KOUASSI EKOLA VÉRONIQUE LÉA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06164 du 03/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40467/GTCA/RC/2024 du 03/07/2024

